

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

MM. Thomas (Moncton), Forrestall, Skoreyko et Trudel en remplacement de MM. McCleave, Macquarrie, Valade et Breau sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Trudeau, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés durant le mois de mars 1970. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 4/32).

Par M. Greene, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'activité de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 1969, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, chapitre 46, Statuts du Canada, 1959. (Document parlementaire n° 1/188).

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 8 avril 1970, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 4/7).

Par M. Marchand, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'application de la Loi sur les subventions au développement régional, pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 1970, en conformité des dispositions de l'article 16 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1968-1969. (Document parlementaire n° 1/304E).

Par M. Olson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les conventions conclues sous le régime de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1970, conformément à l'article 7 de ladite loi, chapitre 5, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 1/53).

Par M. Pepin, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole close le 31 juillet 1969, certifié par les vérificateurs, conformément à l'article 7(2) de la Loi sur la Commission canadienne du blé, chapitre 44, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 1/259).

A cinq heures de l'après-midi, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux jusqu'à lundi, à deux heures de l'après-midi en conformité des dispositions de l'article 2(1) du Règlement.